



BP

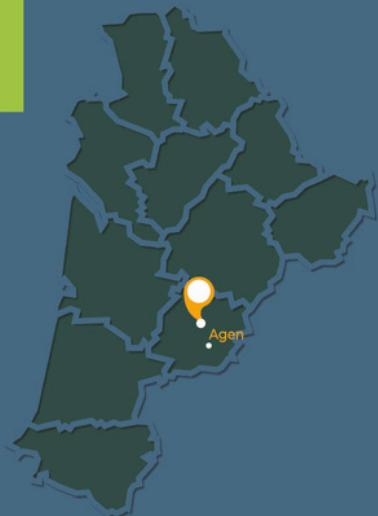
RESPONSABLE
D'ENTREPRISE AGRICOLE
PARCOURS HYBRIDE :
PRÉSENTIEL & DISTANCIEL

LIEU DE formation



Site de Ste Livrade

2215 Route de Casseneuil
47110 Ste Livrade-sur-Lot
Tél. 05 53 40 47 40
E-mail :
cfppa.ste-livrade@educagri.fr



S'installer en agriculture

LES OBJECTIFS

Acquérir la capacité professionnelle donnant droit aux aides publiques à l'installation.
Exercer des activités professionnelles qualifiées dans les entreprises agricoles.

DIPLÔME PRÉPARÉ

BP : Brevet Professionnel Responsable d'Entreprise Agricole (Niveau 4)
Formation diplômante, individualisée, dispensée en partie en présentiel et à distance.

LA FORMATION ET LE DISPOSITIF D'ÉVALUATION

Le BP REA est un diplôme délivré en 7 unités capitalisables (UC) qui peuvent être acquises indépendamment les unes des autres (validité des UC : 5ans).

UC1 - Se situer en tant que professionnel

UC2 - Piloter le système de production

UC3 - Conduire le processus de production Agricole
(Arboriculture ou Maraîchage ou Élevage)

UC4 - Assurer la gestion technicoéconomique, financière et administrative de l'entreprise

UC5 - Valoriser les produits de l'entreprise

UC6 et **UC7** à choisir parmi les **UCARE** suivants :

- > Apiculture,
- > Permaculture,
- > Transformation de fruits et légumes,
- > Maintenance des matériels roulants et des équipements fixes mécanisés

PRÉREQUIS

Avoir 18 ans minimum.

PLUS D'INFOS

WWW.AGROCAMPUS47.FR



BP REA
" S'installer en
petits ruminants
et bovins "

L'ACCOMPAGNEMENT

Entretien individuel initial et **suivi individuel**

Possibilités de **parcours personnalisés**

Par des formateurs essentiellement issus des métiers de l'agriculture

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Mises en situations pratiques et visites d'entreprises,
- Interventions de professionnels de l'agriculture et des structures para-agricoles,
- Conduite de tracteurs,
- Travaux sur parcelles pédagogiques,
- Ressources numériques accessibles à distance.

ORGANISATION DE LA FORMATION

Lieu : CFPPA47 - Site de Sainte Livrade sur Lot

Date : de septembre à juin

Durée : **1200h de formation** dont **300h de stage obligatoire** en entreprise

LE PUBLIC CIBLÉ ET CONDITIONS DE PRISE EN CHARGE

Demandeurs d'emploi : la formation peut être prise en charge par le Conseil régional de Nouvelle Aquitaine (*contacter votre conseiller France Travail, Mission locale, CapEmploi*).

Salariés : dans le cadre d'un compte personnel de formation (CPF).

En cours d'installation : VIVEA

SUITE DE PARCOURS

BTS Agricole dans différentes filières.

Certificat de Spécialisation (CS) des métiers de l'agriculture.

AUTRES INFORMATION

Référent pédagogique : PAPLORAY Valentin

Restauration et hébergement : possible en période scolaire

ACCESIBILITÉ

Un référent handicap permet l'accompagnement des personnes.
Contactez-nous.

PLUS D'INFOS

WWW.AGROCAMPUS47.FR



AGROCAMPUS

